

droite vous apercevez le manoir de **La Joblinière**.

Reprenez la route à gauche jusqu'au **lavoir de Lamairé**.

Monter à gauche jusqu'au village, au bout de la rue, tourner à droite, passer l'**église du XII^{ème} siècle**.

Première rue à gauche, continuer jusqu'au calvaire. Ici tout droit, passer le village **Les Vaux**, s'engager sur le premier chemin à droite. Au bout de ce dernier, prendre à droite la route sur 50 m et entrer dans le chemin à gauche.

Poursuivre puis couper la route en maintenant légèrement votre droite et descendre tout droit au **lavoir du Chillou**. Ici, prendre à gauche jusqu'au prochain carrefour où vous tenez à droite jusqu'à la D121.

L'emprunter sur 20 m et entrer dans le chemin à droite, au carrefour, à gauche, couper de nouveau la D121. Juste avant la courbe, prendre à droite

le chemin en herbe pour rejoindre le **lavoir de Marouillais**. Entrer dans le village en respectant scrupuleusement le fléchage pour de nouveau vous réengager sur le bon chemin pour rejoindre "Piedmou" puis traverser le **gué de Boussin**. (Sur les rochers seulement).

Continuer sur le chemin blanc jusqu'à son extrémité et tourner à gauche en direction de **Rochemenue**.

Tourner à gauche, traverser le **gué** et continuer tout droit.

Au bout du chemin, tourner à droite sur la route et prendre le premier chemin à droite, à son extrémité, tourner à droite et aller jusqu'au **gué de Vernoux** (traverser sur les rochers seulement).

Tourner à gauche, parcourir 2 km, prendre le chemin à gauche, direction **moulin neuf**. Arrivé ici, continuer tout droit, traverser le gué (sur les rochers seulement), remonter jusqu'à la **Gandonnière**.

Au village, à l'intersection, couper la route et engagez vous dans le chemin à gauche, puis continuer tout droit. Tourner à droite, tourner à droite et rejoignez Gourgé par le **vieux pont roman**.

Code du Balisage



Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :
vert/très facile
bleu/facile
rouge/difficile
noir/très difficile

1

GOURGÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le pont Roman de Gourgé du XII^{ème} siècle ;
- des lavoirs réhabilités ;
- les vallées du Thouet et du Cébron ;
- des gués ;
- plusieurs églises du XII^{ème} siècle.

Bonne randonnée...

Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé. Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.



- Comité Départemental du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres
www.codep-cyclo79.fr
codep-cyclo79@sfr.fr

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

GOURGÉ



Au fil des gués

Ce circuit vous conduit de gués en gués à la découverte de la vallée du Thouet. Vous découvrirez un pigeonnier et d'anciennes églises du XII^{ème} siècle.

Accès : au nord est de Parthenay
10 km par la D134

Départ : place de la salle des fêtes

Distance : 41 km et 46 km

Durée : 4 h 30

Balisage : circuit n°4 - jaune

Difficulté : bleue

Rando VTT
en Deux-Sèvres

Gourgé, étape sur la route de Saint-Jacques de Compostelle. Pont roman remarquable du XII^e siècle. Vallées du Thouet et du Cébron.

P Descendre la **rue du Puits Calain** puis la **rue Marcel Servant** pour arriver **rue de l'Archère**. Prendre à droite sur 500 m et tourner à gauche pour arriver au lieu dit **Le Chemin**. Emprunter en ligne droite, le GR36 sur 1,5 km jusqu'à la route.

Turner à droite et poursuivre en prenant la direction de **Bellebouché**. Traverser le hameau et à sa sortie quitter la route en empruntant le chemin sur la gauche.

Après 2 km, emprunter le chemin à gauche et poursuivre tout droit jusqu'à la route de **Gourgé la Peyratte**. Ici, tourner à gauche, faire 600 m sur la route pour prendre le chemin à droite qui vous mènera au **gué de Flais**.

Traverser le gué soit sur les pierres ou dans l'eau (le fond est bétonné) puis continuer en gardant votre gauche.

Traverser la route et poursuivre tout droit jusqu'à la prochaine patte d'oie où vous tourneriez à gauche pour rejoindre le lieu dit **La Chaussée**. Une fois au village, au bout du chemin, tourner à droite. Traverser le lieu dit jusqu'à l'intersection puis bifurquer à gauche pour emprunter la D137.

Sur votre gauche, le logis de la Chaussée avec son échauguette.

Dans le virage, continuer tout droit dans le chemin de terre et dans la descente, prendre sur droite jusqu'à la D121. Poursuivre tout droit, à l'intersection prendre à droite sur 20 m et tourner à

gauche, ensuite à droite, et à gauche, ensuite à droite. Poursuivre jusqu'au bout du chemin, ici prendre à droite jusqu'à la D137, à gauche et premier chemin à droite, poursuivre et se diriger vers les

Bois de Barges. Les traverser. Une fois avoir passer le hameau **le Petit Bois**, à la seconde patte d'oie, tourner à droite et grimper jusqu'à la route communale. Ici, tourner à gauche, continuer sur 700 m et de nouveau à gauche dans le chemin pour descendre au **lavoir de Brangeard**.

Continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection. Tourner à droite, faire 50 m et tourner à gauche pour remonter et rejoindre le cimetière d'**Aubigny**.

Vous êtes à **l'église d'Aubigny**, (vitraux contemporains reprenant le petit patrimoine de la commune), derrière laquelle se trouve un **pigeonnier carré**.

Continuer dans le village jusqu'à la première à gauche, la descendre et à son extrémité s'engager dans le chemin de gauche jusqu'au lavoir du **Bouchet**.

Turner à droite et continuer jusqu'au village de **Rigourdain**. Prendre deux fois à droite en direction du **lavoir La Femme à Brue** et poursuivre

tout droit pour rejoindre la route communale. Monter, vous arrivez à **Fondéchen**. Dans le grans virage, emprunter le chemin en face qui vous mènera au **lavoir** de Fondéchen.

Monter à gauche jusqu'à l'intersection où vous tournerez à droite dans les sous-bois, poursuivre jusqu'à l'intersection. Dirigez vous tout droit dans le chemin en herbe, tourner deux fois à gauche, vous êtes sur un chemin blanc que vous empruntez jusqu'à la prochaine courbe pour tourner à droite dans un chemin d'herbe qui va vous mener à **La Troisonnière**. Passer le lieu dit et prendre à gauche, laisser **La Joblinière** à droite, faire 200 m et entrer à droite dans les sous-bois. Vous êtes dans la vallée, à

